PDCA+745

Rabat

JAN 2 1987

A.I.D. Project Number: 608-0176

FILE

FIRST AMENDMENT TO

PROJECT GRANT AGREEMENT

BETWEEN

THE KINGDOM OF MOROCCO

AND

THE UNITED STATES OF AMERICA

FOR

CONVENTIONAL ENERGY MANAGEMENT AND TRAINING

Projet de l'A.I.D. Numéro: 608-0176

PREMIER AVENANT A

L'ACCORD DE DON

ENTRE

LE ROYAUME DU MAROC

ET

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

POUR

LA GESTION ET LA FORMATION DANS LE DOMAINE
DES ENERGIES CONVENTIONNELLES

1

A.I.D. Project No. 608-0176 JAN 2 1987

First Amendment dated_____ of the Project Grant Agreement, dated May 16, 1984.

BETWEEN

The KINGDOM OF MOROCCO, as represented by the Ministry of Energy and Mines ("Grantee")

And

The UNITED STATES OF AMERICA, acting through the Agency for International Development (A.I.D.).

Together referred to as "the Parties".

WHEREAS, the Kingdom of Morocco and the United States of America entered into an Agreement for Economic, Technical and Related Assistance dated April 2, 1957 and amended May 19, 1958 pursuant to which this Agreement is entered into by the Grantee and A.I.D.; and

WHEREAS, an external evaluation and an internal review have been conducted on project activities during the initial 20 months of project implementation; and

WHEREAS, the Parties desire to refocus the scope of the project as described in the Agreement; and

WHEREAS, A.I.D. financing in the amount of $4,000,000 is planned over the life of the Project, subject to funds being made available by the Congress, and the mutual agreement of the parties; and

WHEREAS, the Parties confirm their mutual commitments to the Project;

NOW THEREFORE, the Parties hereto agree as follows:

1. Section 2.1 "Definition of Project" of the Agreement is modified to read:

PROJET A.I.D. NO. 608-0176

Premier Avenant en date du _____ à l'Accord De Don pour le Projet en date du 16 mai 1984. ("l'Accord")

ENTRE

LE ROYAUME DU MAROC représenté par le Ministère de l'Energie et des Mines ("le Bénéficiaire")

ET

LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, agissant par l'intermédiaire de l'Agence pour le Développement International ("A.I.D.")

désignés ensemble sous le nom de "Parties".

ATTENDU QUE le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique ont conclu le 2 avril 1957 un Accord portant sur une assistance économique, technique et connexe, modifié le 19 mai 1958 et en vertu duquel intervient le présent Accord passé entre le Maroc et l'A.I.D.: et

ATTENDU QU'une évaluation externe et un examen interne des activités du projet ont été effectués pour les premiers 20 mois de sa mise en oeuvre; et

ATTENDU QUE les Parties désire recentrer l'objectif du projet tel que décrit dans l'Accord; et

ATTENDU QU'il est prévu que les crédits fournis par l'AID atteignent un montant de 4.000.000 dollars pendant la durée de vie du projet, pourvu que le Congrés rende ces fonds disponibles et que les Parties soient en accord mutuel; et

ATTENDU QUE les Parties confirment leur engagement mutuel à l'égard du Projet;

Les Parties ont convenu de ce qui suit:

1. La Section 2.1 de l'Accord, "Définition du Projet", est modifiée comme suit:

2

"The Project, which is further described in Annex 1, consists of the provision of technical assistance, training, and commodities to assist the Grantee to strengthen the internal capabilities of National Petroleum Exploration and Development Agency (ONAREP) to attract private investment and joint venture partners to explore, develop, and produce petroleum resources in Morocco. Annex 1, attached, amplifies the above definition of the project, and elements of the amplified description stated in Annex I may be changed by written agreement of authorized representatives of the Parties named in Section 8.2 without formal amendment of this Agreement."

"Le Projet, dont une description plus détaillée figure à l'Annexe I, consistera à fournir des services d'assistance technique et de formation, ainsi que le matériel nécessaires pour aider le Bénéficiaire à renforcer les capacités internes de l'Office National de Recherches et d'Exploitations Pétrolières (ONAREP) afin de lui permettre d'attirer des investissements privés et promouvoir la participation des sociétés conjointes pour explorer, mettre en valeur et exploiter les ressources en hydrocarbures. L'Annexe I ci-jointe, précise les termes du Projet Dans les limites de la définition du Projet, les élements de la description amplifiée donnée à l'Annexe 1 peuvent être changés par accord écrit des représentants autorisés des Parties nommés à la Section 8.2 sans avenant formel au présent Accord".

2. Section 2.2 "Incremental Nature of Project" paragraphs (a) and (b) are deleted in their entirety and revised to read: "A.I.D. intends that the total contribution to the project will not exceed $4,000,000."

2. Les paragraphes (a) et (b) de la Section 2.2, "Financement du projet par tranches successives", sont entièrement supprimés et remplacés par ce qui suit: "L'A.I.D. prévoit que sa contribution totale au projet n'excèdera pas 4.000.000 dollars."

3. Section 3.2 "Grantee Resources for the Project" paragraph (b) is deleted and revised to read: "The resources provided by the Grantee for the project will not be less than the dirham equivalent of $1,480,000".

3. Le paragraphe (b) de la Section 3.2, "Ressources du Bénéficiaire pour l'Exécution du Projet", est annulé et remplacé par ce qui suit: "les ressources fournies par le Bénéficiaire au Projet ne seront pas inférieures à l'équivalent de 1.480.000 dollars."

4. Section 5.2 "Technical Assistance", the following paragraphs are added:

4. Les paragraphes suivants sont ajoutés à la Section 5.2, "Assistance technique"

(c) The Grantee will assist in the identification of clearly defined on-the-job training objectives for junior level counterparts working with TA advisors.

(c) Le Bénéficiaire aidera à identifier des objectifs de formation sur le tas clairement définis pour les homologues de moyen niveau travaillant avec les conseillers techniques.

(d) The Grantee will assign sufficient additional support staff (draftsmen, mapmakers, secretaries) to assist the TA Advisors.

(d) Le Bénéficiaire affectera du personnel supplémentaire suffisant pour aider les conseillers techniques (dessinateurs, cartographes, secrétaires).

(e) The Grantee will continue to encourage the early passage of the new

(e) Le Bénéficaire continuera à encourager le passage, le plus tôt

petroleum law under consideration by the Moroccan Parliament.

(f) The Grantee is encouraged to clearly define its promotion objectives so that areas designated for promotion not also be considered for in-house drilling by ONAREP.

5. Annex I of the original Project Agreement is deleted, and replaced with that attached hereto.

All other terms of the original agreement remain in full force and effect.

IN WITNESS WHEREOF, The Kingdom of Morocco and the United States of America, each acting through its duly authorized representative(s) have caused this First Amendment to the Agreement to be signed in their names and delivered on the day and year first above written.

UNITED STATES OF AMERICA

BY: Charles W. Johnson

TITLE: Director of USAID/Morocco

JAN 2 1987

possible, du nouveau code des investissements pour le secteur énergétique actuellement à l'étude au Parlement marocain.

(f) Le Bénéficiaire est encouragé à définir clairement ses objectifs en matière de promotion afin que les régions choisies pour la promotion ne soient pas celles où l'ONAREP envisage de faire ses propres forages.

5. L'Annexe I de l'Accord de Projet original est supprimée et remplacée par l'Annexe ci-jointe.

Tous les autres termes de l'Accord original demeurent pleinement en vigueur

EN FOI DE QUOI, le Royaume du Maroc et les Etats-Unis d'Amérique, chacun agissant par l'intermédiaire de son représentant dûment agréé, ont fait signer ce Premier Avenant de l'Accord en leur nom, et l'ont fait remettre à la date sus-mentionnée

ROYAUME DU MAROC

PAR: Mohamed Fettah

TITRE: Ministre de l'Energie
et des Mines
Ministère de l'Energie
et des Mines

PAR: Mohammed Doulieb

TITRE: Directeur Général
Office National de Recherches
et d'Exploitations Pétrolières

PAR: El Mostapha Sahel

P/Le Directeur des Finances

TITRE: Directeur du Budget
Ministère des Finances

Signé : El Mostapha SAHEL

4

ANNEX I

PROJECT GRANT AGREEMENT (608-0176) AMPLIFIED PROJECT DESCRIPTION

Except as specifically provided herein, and within the limits of the definition of the Project set forth in Section 2.1., elements of this Amplified Project Description may be changed by written agreement of the authorized representatives of the Parties named in Section 8.2. without formal amendment of this agreement.

ARTICLE I: GENERAL PROJECT DESCRIPTION

A. Summary:

The Project's goal is to contribute to the alleviation of current economic problems in Morocco by accelerating the efficient development of the country's indigenous hydrocarbon resources and strengthening the long-term capacity of the GOM for exploration, development, and production of those resources in partnership with the private sector.

The specific purpose of the project is to strengthen the internal capabilities of ONAREP to attract private investment and joint venture partners to explore, develop, and produce petroleum resources in Morocco.

The Project will be implemented over a four year period (1984-1988) at an estimated total cost of $5.5 million. A.I.D. will provide an amount not to exceed $4.0 million over this period. The financial contribution of the Government of Morocco will total an estimated $1.5 million over the life of the project.

B. Project Activities:

In order to achieve the purpose of the project, the AID-financed technical

ANNEXE I

ACCORD DE DON POUR LE PROJET 608-0176 DESCRIPTION ELARGIE DU PROJET

Sauf en cas de dispositions spéciales de la présente annexe et dans les limites de la définition formulée à la Section 2.1., les éléments de cette Description Elargie du Projet pourront être changés par accord écrit des représentants autorisés des Parties nommées à la Section 8.2. sans avenant formel au présent Accord.

ARTICLE I: DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

A. Sommaire

Le but général de ce projet est de contribuer à alléger les problèmes économiques actuels du Maroc en rendant plus efficace la mise en valeur des ressources naturelles du pays en hydrocarbures, et en renforcant les moyens qui devront permettre pour longtemps au Gouvernement du Maroc d'exploiter ces ressources en coopération avec le secteur privé.

L'objectif spécifique du Projet est de renforcer les capacités internes de l'ONAREP afin d'attirer des investissements privés et de promouvoir la participation des sociétés conjointes (joint venture) pour explorer, mettre en valeur et exploiter les ressources du pays en hydrocarbures.

Le Projet sera réalisé en quatre ans (1984-1988) et son coût total est estimé à 5,5 millions de dollars. La contribution de l'AID ne devra pas excéder un montant de 4 millions de dollars pendant la durée du Projet. La contribution financière du Gouvernement du Maroc ("le Bénéficiaire") s'élèvera au total à l'équivalent en dirhams de 1,5 millions de dollars pendant la durée du Projet.

B. Les Activités du Projet

En vue de réaliser l'objectif du Projet, les conseillers techniques financés par

advisors, in collaboration with ONAREP's senior management, will undertake activities in three broad areas: (1) joint venture promotion; (2) exploration design and analysis; and (3) production engineering. Each of these areas has specific sub-purposes which the Project will address through the specific activities noted below:

1.0 Joint Venture Promotion:

1.1 To assist ONAREP initiate and maintain contact with key exploration and production decision-makers in world oil industry;

1.2 To assist ONAREP to attract oil companies to participate in oil and gas exploration and development;

1.3 To identify and assess current and future interest of multi-national oil companies;

1.4 To prepare written technical promotion reports produced from basic drafts prepared by sector division personnel;

1.5 To prepare for and deliver periodic formal presentations to oil industry representatives; and

1.6 To coordinate ONAREP's promotion visits abroad and foreign oil company visits to ONAREP's offices.

2.0 Exploration Design and Analysis:

2.1 To strengthen ONAREP's capability to produce in-depth exploration reports leading to the identification of "saleable" prospects in designated areas;

l'AID, en collaboration avec les cadres supérieurs de gestion de l'ONAREP, entreprendront des activités dans les trois domaines suivants: 1) promotion de sociétés conjointes (joint venture), 2) conception et analyse au niveau de l'exploration, et 3) ingénierie de production. Chacun de ces trois domaines comporte des sous-objectifs spécifiques que le Projet traitera par le biais des activités précisées ci-dessous :

1.0 Promotion des Sociétés conjointes:

1.1 Aider l'ONAREP à prendre des contacts, et à les maintenir, avec les principaux décideurs en matière d'exploration et de production du monde de l'industrie pétrolière;

1.2 Aider l'ONAREP à attirer des compagnies pétrolières pour les faire participer à l'exploration et à la mise en valeur du pétrole et du gaz;

1.3 Déterminer et évaluer l'intérêt actuel et futur des multi-nationales pétrolières;

1.4 Préparer par écrit des rapports techniques de promotion à partir des documents préparés par le personnel affecté dans les différents secteurs géologiques;

1.5 Préparer et présenter des bulletins périodiques d'information aux représentants de l'industrie pétrolière; et

1.6 Coordonner les voyages de promotion effectués par l'ONAREP à l'étranger, et les visites aux bureaux de l'ONAREP des représentants de compagnies pétrolières étrangères.

2.0 Conception et Analyse au niveau de l'Exploration:

2.1 Renforcer les capacités de l'ONAREP pour lui permettre de produire des rapports d'exploration approfondis menant à l'identification de prospections "vendables" dans des régions désignées;

2.2 To advise ONAREP on state-of-the-art geological and geophysical techniques and procedures;

2.3 To monitor the acquisition and processing of seismic data of designated areas and to interpret the data;

2.4 To participate in formalized internal peer review of technical reports prepared by ONAREP explorationists;

2.5 To assist in furthering the integration of exploration and promotion activities within ONAREP's organizational structure; and

2.6 To assist ONAREP in institutionalizing geological and economic risk analysis for prospects generated from exploration reports.

3.0 Production Engineering:

3.1 To supervise the design, installation, commissioning, operation, maintenance, and repair of petroleum transmission facilities (from well head to separator plant through pipeline to consumers); and

3.2 To identify and use different engineering tools for normal department and plant operation, including computer simulations, vendor contracts, reference books, and indexed file systems.

C. Project Components (Inputs)

1.0 Resident Advisors:

A.I.D. will provide seven resident advisors for approximately 181 work-months during the life of the project. These advisors will be integrated into the ONAREP administration as advisors to senior level counterparts and will provide "on-the-job" training with formalized training objectives for full time junior

2.2 Dispenser des conseils à l'ONAREP sur les techniques et procédés géologiques et géophysiques de pointe;

2.3 Suivre la collecte et le traitement des données de certaines régions et les interpréter;

2.4 Participer à l'examen, réalisé par leurs collègues, des rapports préparés par le personnel d'exploration de l'ONAREP;

2.5 Aider à poursuivre l'intégration des activités d'exploration et de promotion dans la structure organisationnelle de l'ONAREP; et

2.6 Aider l'ONAREP à institutionaliser les analyses géologiques et les analyses de risque économique pour les prospections suivant les rapports d'exploration.

3.0 Ingénierie de Production:

3.1 Superviser la conception, l'installation, la mise en service, le fonctionnement, la maintenance et les réparations des équipements du réseau primaire pétrolier (depuis le sommet du puits jusqu'à l'usine de traitement en passant par les canalisations pour les consommateurs); et

3.2 Identifier et utiliser différents instruments d'ingénierie y compris des simulations sur ordinateurs, des contrats de service, des ouvrages de référence et des systèmes de fichiers à indexe.

C. Les Volets du Projet (Intrants)

1.0 Les Conseillers Résidents:

L'AID fournira les services de sept conseillers résidents pour environ 181 mois de travail pendant la durée de vie du projet. Ces conseillers résidents seront tous intégrés à l'administration de l'ONAREP en tant que conseillers auprès de leurs homologues de haut niveau de l'ONAREP et dispenseront une formation sur-le-tas suivant des

7

level counterparts.

1.1 Senior Petroleum Management and Planning Advisor.

This person will aid ONAREP in improving its management procedures and practices, budgeting, internal auditing and control, and automated financial record-keeping. The advisor will provide approximately 23 months of work, from November 1984 through September 1986.

1.2 Joint Venture Promotions Specialist.

The primary responsibility of this advisor will be to help ONAREP's top management levels, as well as the Promotion Divison, attract oil companies (both independents and majors), drilling companies, and financial institutions to participate in oil and gas exploration and development in Morocco. The advisor will provide approximately 38 person months of work, from December 1984 through January 1988. The Joint Venture Promotions Specialists will serve as Chief-of-Party for the remainder of the project.

1.3 Exploration Advisors.

The Regional Geologist will focus on the investigation of new geological prospects in specific basins of Morocco where the geological conditions appear promising for hydrocarbons but where exploration has been very limited up to now. He will work along with his counterparts to carry out the compilation and analysis of existing geological maps and seismic profiles, magnetic and gravity data, geochemical surveys, core analysis and well logging where drilling has occurred.

objectifs définis au personnel de moyen niveau employé à plein temps par l'ONAREP.

1.1 Haut Conseiller en Gestion et (Planification Pétrolières).

Il aidera l'ONAREP à améliorer ses procédures et pratiques de gestion, préparation de budget, vérification comptable et contrôle internes et tenue de régistres financiers automatisée. Ce conseiller fournira environ 23 mois de travail de novembre 1984 jusqu'à septembre 1986.

1.2 Spécialiste en Promotion de la Participation des Sociétés Conjointes.

La principale responsabilité de ce conseiller consistera à aider les cadres supérieurs de gestion de l'ONAREP, ainsi que la Division de la Promotion, à susciter l'intérêt des compagnies pétrolières (indépendantes et majeures), les compagnies de forage et les institutions financières pour les faire participer à l'exploration et au développement du pétrole et du gaz au Maroc. Ce conseiller fournira environ 38 mois-personne de travail de décembre 1984 jusqu'à janvier 1988. Le spécialiste de la promotion de la participation des sociétés conjointes fera fonction de chef d'équipe pendant le reste du projet.

1.3 Conseillers en Exploration.

Le géologue régional se consacrera à l'étude de nouvelles perspectives d'ordre géologique dans certains bassins précis du Maroc où les conditions géologiques paraissent prometteuses d'hydrocarbures, mais où la prospection a été fort limitée jusqu'à présent. Il travaillera avec ses homologues à la compilation et à l'analyse des cartes géologiques existantes et des profiles sismiques, des données magnétiques et des données relatives à la gravité, des études géochimiques, des analyses d'échantillons et analyses d'indices d'hydro-carbures (well logging) là où des forages auront été effectués.

8

The Geophysicist will carry out seismic interpretation along with his counterparts and will provide advice on the full range of state-of-the art techniques in aerial, seismic, magnetic and gravity studies and their interpretation through advanced techniques, including computer enhancement.

Le géophysicien fera de l'interprétation sismique en collaboration avec ses homologues et fournira des conseils sur toutes les techniques de pointe en matière d'études aériennes, sismiques, magnétiques et de gravité et sur l'interprétation de ces études au moyen de techniques avancées, notamment en ayant davantage recours à l'informatique.

The Explorationist will, along with his counterparts: conduct geophysical operations; integrate geophysics with geology, concentrating on the oil finding aspects of exploration; manage exploration activities and assist in promotion activites.

Le conseiller en exploration, en collaboration avec ses homologues: mènera des travaux géophysiques; intégrera la géophysique et la géologie, en se concentrant sur les aspects d'interprétation des découvertes dans l'exploration pétrolière; dirigera des activités d'explorations et fournira son aide dans les activités de promotion.

The Regional Geologist and the Geophysicist will remain in their current positions through approximately December 1987. The Explorationist will be recruited for a period of one year to begin on/about December 1, 1986. The three exploration advisors will provide a total of 77 person months of work.

Le géologue régional et le géophysicien resteront à leur poste actuel jusqu'en décembre 1987. Le conseiller en exploration sera recruté pour une période d'un an à partir du 1er décembre 1986 ou aux environs de cette date. Les trois conseillers en exploration fourniront un total de 77 mois-personne de travail.

1.4 Surface Facilities Engineer.

1.4 Ingénieur des Installations de Surface.

This specialist will, along with counterparts, focus his efforts on the design and costing of the gas treatment and condensate separation plant at Meskala, pipelines, and other gas distribution systems and equipment. He will be involved in discussions with potential consumers to determine the nature and extent of the demand and the facilities required to serve the prospective customer. He will provide approximately 22 months of work through June 1987.

Ce spécialiste, en collaboration avec ses homologues, concentrera ses efforts sur les études de conception et de coût de l'usine de traitement du gaz de Meskala, des pipelines et autres systèmes et équipement de distribution. Il participera à des discussions avec les consommateurs potentiels pour déterminer la nature et l'étendue de la demande et les installations requises pour servir ces consommateurs. Il fournira environ 22 mois de travail jusqu'en juin 1987.

1.5 Reservoir Engineer.

1.5 Ingénieur des Réservoirs.

The Reservoir Engineer will advise ONAREP counterparts on: volumetric calculations of reservoir size including estimates of recovery factors; interpretation of pressure build-up/drawdown test data; estimation of reserves and preparation of

L'ingénieur des réservoirs fournira des conseils à ses homologues de l'ONAREP sur: le calcul volumétrique de réservoirs, y compris l'estimation des facteurs d'extraction; l'interprétation des données recueillies dans les tests d'essai (surtout la courbe de pression

9

production graphs; determination of open-flow gas well potential; and development and analysis of reservoir modelling data. The advisor will provide approximately 21 months of work through September 1986.

avant, pendant, après l'essai), l'évaluation des réserves et l'élaboration des graphiques de production; la détermination du potentiel des puits de gaz avec débit à ouverture totale; élaboration et analyse des données pour exploiter des réservoirs selon les modèles informatiques. Ce conseiller fournira environ 21 mois de travail jusqu'en septembre 1986.

2.0 Short term advisors:

A.I.D. will provide a total of approximately 26.5 months of short-term technical assistance during the life of the project. Short-term consultants have provided technical assistance to date in the areas of human resources management, internal audit, inventory control, and surface facilities engineering. Short-term consultancies for the duration of the project will include approximately six months of work by a construction engineering supervisor on the Meskala gas project and approximately two additional months of consultant work in Morocco, primarily in the areas of exploration and promotion, on a case-by-case basis.

2.0 Conseillers en Mission de Courte Durée:

L'AID fournira un total d'environ 26,5 mois d'assistance technique de courte durée pendant la durée de vie du projet. Des consultants en mission de courte durée ont fourni jusqu'à maintenant une assistance technique dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des audits internes, du contrôle d'inventaire et de l'ingénierie des installations de surface. Les missions de courte durée pendant la durée du projet comprendront environ 6 mois de travail d'encadrement de la construction sur le projet de gas de Meskala et environ deux mois de travail de consultation supplémentaires au Maroc, surtout dans les domaines de l'exploration et de la promotion, et qui se fera au cas par cas.

3.0 Training:

The project has devoted early and substantial effort to a comprehensive assessment of ONAREP's future manpower needs and to the development of a comprehensive long term training plan. ONAREP employees will have received about 157.5 participant months of training (24 academic, 28.5 technical, and 105 English language) under the project by the end of 1986. Eighty-eight (88) employees have benefited from five technical seminars given in Morocco.

In the framework of the refocused project, particular emphasis on training of qualified exploration and promotion professionals for the remainder of the

3.0 Formation:

Le projet a consacré dès le début un effort substantiel à faire une évaluation complète des besoins futurs de l'ONAREP en matière de main d'oeuvre et à développer un plan détaillé de formation de longue durée. Les employés de l'ONAREP auront ainsi bénéficié de 157,5 mois de formation (24 de formation universitaire de longue durée, 28,5 de formation technique de courte durée, et 105 de cours d'anglais) au titre du projet à la fin de 1986. Quatre-vingt huit (88) employés ont bénéficié de cinq séminaires techniques organisés au Maroc.

Dans le cadre des activités du projet, tel que recentré, un accent particulier sera mis en priorité sur la formation de professionels qualifiés dans

10

project will comprise the highest priority group.

Regular English language training has been provided to a large number of ONAREP employees (up to 130 enrolled). Intensive English language training was made available to those expecting to receive training in the U.S. and, to date, 19 employees have been enrolled in these courses.

English language training for the duration of the project will be limited to ONAREP employees working as direct counterparts to the technical assistance advisors, viable candidates for the remaining short-term training opportunities in the U.S., and others to be determined on a case-by-case basis.

As intended under the original project agreement, a total of 6 technical seminars will be held in Morocco, five of which have already been conducted.

The prime technical contractor will be responsible for completing the 1986 training plan and will have limited training responsibilities thereafter. AID and the project training contractor, Institute for International Education (IIE), will assist ONAREP in the development of the 1987 training program under the revised project, provided qualified candidates can be identified.

Given the limited time remaining under the project, which would preclude the possibility of candidates to complete Masters degree requirements prior to the Project Assistance Completion Date, no further academic training is planned under the redesigned project.

l'exploration et la promotion pendant le reste du projet.

Des cours réguliers d'anglais ont été dispensés à un grand nombre d'employés de l'ONAREP (jusqu'à 130 inscrits). Des cours intensifs ont été dispensés à ceux devant suivre des programmes de formation aux Etats-Unis, et à ce jour, 19 employés ont été inscrits à ces cours

La fourniture des cours d'anglais pendant le reste du projet se limitera aux employés de l'ONAREP qui sont des homologues directs des conseillers techniques, aux candidats aptes à suivre des programmes de formation aux Etats-Unis encore disponibles, et à d'autres qui seront choisis au cas par cas.

Comme prévu par l'accord de projet initial, un total de 6 séminaires seront tenus au Maroc, donc 5 ont déjà été organisés.

Le principal organisme chargé de l'assistance technique sera chargé de réaliser le plan de formation pour 1986 et aura par la suite des responsabilités limitées en matière de formation. L'AID et l'organisme avec lequel l'AID a passé un contrat pour la formation, "Institute for International Education" (IIE), aidera l'ONAREP à développer le programme de formation pour 1987 dans le cadre du projet, tel que révisé, et pourvu que des candidats qualifiés soient identifiés.

Etant donné les délais limités d'ici la fin du projet, qui excluent la possibilité que des candidats préparent un diplôme de Master avant la Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet, aucun programme de formation universitaire de longue durée n'est prévu dans le cadre du projet tel que modifié.

11

4.0 Computer Services for Petroleum Reservoir Estimations:

The T.A. contractor has assisted ONAREP to develop in-house skills in petroleum reservoir estimation through the initial 20 months of project implementation. Given the paucity of known petroleum reservoirs in Morocco, this objective is virtually completed.

5.0 Commodities:

A portion of the technical assistance contract has included commodity procurement to equip the Project's field offices with items such as perishable office/computer supplies, a wordprocessor, and electric typewriters. In addition, furniture and appliances for the resident technical advisors are provided.

Three microcomputers and accessories; a word processor; computer software; and technical books have been provided to ONAREP under the project.

Additional commodity purchases will be limited in value to approximately $20,000 for the remainder of the project.

ARTICLE II: CONTRIBUTION OF THE PARTIES

In order to achieve the purpose and objectives of the Project, as described in Article I, the Parties will make inputs to the Project as described below.

4.0 Services Informatiques pour les Estimations de Réservoirs:

L'organisme chargé sous contrat de l'assistance technique a aidé l'ONAREP à développer des techniques internes d'estimation des réservoirs pendant les premiers vingt mois de la mise en oeuvre du projet. Etant donné le petit nombre de réservoirs connus au Maroc, cet objectif est pratiquement atteint.

5.0 Fournitures:

Une petite partie du contrat d'assistance technique a inclus l'achat de biens d'équipement pour les bureaux du projet sur le terrain tels que: matériel de bureau et matériel informatique périssables, une machine de traitement de textes et des machines à écrire électrique. En outre des meubles et des appareils ménagers seront fournis aux conseillers en mission de longue durée.

Trois micro-ordinateurs et des accessoires micro-informatique; une machine de traitement de textes, du logiciel et des ouvrages techniques ont été également fournis à l'ONAREP dans le cadre du projet.

L'achat de produits supplémentaires sera limité pendant le reste du projet à un montant d'une valeur de 20 000 dollars.

ARTICLE II: CONTRIBUTION DES PARTIES

Pour réaliser le but et les objectifs du projet décrits à l'Article I, les Parties fourniront les contributions suivantes au Projet

A. GOVERNMENT OF THE UNITED STATES ($4,000,000)

This section describes A.I.D.'s anticipated inputs to the Project. Funding levels indicated are the anticipated life-of-project funding.

Category	$000
1. Short term training (Direct AID funding)	201
2. Academic training (Direct AID funding)	46
3. Project Evaluation	71
4. Contingency	30
5. Short term training (via Technical Assistance Contractor)	10
6. Commodities (Direct AID funding)	15
7. Technical Assistance (including T.A. Contract funded commodities, computer services, and software,	3,427
Total	$4.000

A. GOUVERNEMENT AMERICAIN ($4.000.000)

Cette section décrit la contribution prévue par l'AID pour le Projet. Les niveaux de financement indiqués représentent le financement prévu pour la durée du Project.

Catégories	Montants en milliers de dollars
1. Formation de courte durée (directement financée par l'AID)	201
2. Formation académique (directement financée par l'AID)	46
3. Evaluation du projet	71
4. Imprévus	30
5. Formation de courte durée (par l'intermédiaire du contractant)	210
6. Fournitures (financées directement par l'AID)	15
7. Assistance technique (y compris les fournitures, les services informatiques et le logiciel financés par le contrat d'assistance technique)	3.427
Total	$4.000

13

B. GOVERNMENT OF MOROCCO
(Est. 13,174 Dh)

In addition to its general obligation under Section 3.2 of this Agreement to provide funds and resources needed for the Project and in accordance with the covenants in Section 5, the Grantee will make the following inputs to the Project:

Category	000 Dhs
1. Short term training (Salary maintenance)	780
2. Academic Training (salary maintenance for one Masters candidate)	250
3. Project Evaluation and Monitoring (counterparts)	676
4. Travel (International travel for ONAREP employees and participants)	240
5. Short-term Technical Assistance (counterparts, salary maintenance, lecture hall for seminars)	1,527
6. Commodities (cars)	404
7. Long term Technical Assistance (counterparts, office space, furniture, in-country travel/expenses)	9,297
Total Dh	13,174

ARTICLE III: IMPLEMENTATION

A. General Administration

The Government of Morocco's Office National de Recherches et d'Exploitations Pétrolières (ONAREP) is the implementing agency for the Project with oversight provided by its Ministry of Energy and Mines (MEM). Within

B. GOUVERNEMENT DU MAROC
(estimée à 13.174 DIRHAMS)

Outre l'engagement général du Bénéficiaire, stipulé à la Section 3.2 du présent Accord, de fournir les fonds et ressources nécessaires au Projet, le Bénéficiaire fournira les contributions suivantes au Projet:

Catégorie	Montant en milliers de dirhams
1. Formation de courte durée (salaires)	780
2. Formation académique (salaire pour un candidat au Master)	250
3. Evaluation et suivi du projet (homologues)	676
4. Voyages (Paiement des frais de voyage international pour les employés de l'ONAREP et les participants)	240
5. Assistance technique de courte durée (salaire des homologues marocains, fourniture de salle de conférence pour les séminaires)	1.527
6. Matériel (voitures)	404
7. Assistance technique de longue durée (homologue, locaux à usage de bureau, meubles, frais de déplacement dans le pays).	9.297
Total Dh	13.174

ARTICLE III : MISE EN OEUVRE

A. Administration Générale

L'Office National de Recherches et d'Exploitations Pétrolières (ONAREP) du Gouvernement Marocain est l'organisme chargé de la mise en oeuvre du Projet sous la tutelle du Ministère de l'Energie et des Mines (MEM). Au sein de

ONAREP, the General Directorate and the Division of Human Resource Development will have the main project responsibilities with the Division of Promotions and Negotiations, the Exploration Directorate and the Production Directorate playing supportive roles.

USAID/Morocco will assist in Project implementation with short-term training, academic training, evaluations, and selection and management of the T.A. and training contract.

The Grantee's Ministry of Finance will assure timely provision of GOM budgetary allocations to the Project.

B. Project Steering Committee

A.I.D. and the Grantee will maintain a Project Steering Committee which will meet quarterly and be chaired by the ONAREP Director-General and the USAID/Morocco Director or their respective designees. A representative from the MEM's Energy Directorate will attend these quarterly meetings. The resident contractor's Chief-of-Party and two other resident advisors of his choice will also attend.

In addition to reviewing Project progress and issues, the Steering Committee will be used as a forum to approve or modify discrete elements of the work plan which the contractor is to undertake. In that spirit, the contractor will submit for the approval of the USAID/ONAREP Steering Committee descriptions of task orders and sub-budgets for special tasks proposed to be undertaken during the 3 months following the meeting.

Minutes of the Steering Committee meetings will be kept by ONAREP and distributed to all attendees.

l'ONAREP, la Direction Générale et la Division du Développement des Ressources Humaines seront chargées des principales responsabilités du projet avec l'appui de la Division des Promotions et Négotiations, de la Direction des Explorations et de la Direction de la Production.

L'USAID/Maroc contribuera à la mise en oeuvre du Projet par des programmes de formation de courte durée, de formation académique, des évaluations, et la gestion du contrat d'assistance technique et de formation.

Le Ministère des Finances du Bénéficiaire garantira la fourniture en temps opportun des crédits budgétaires alloués au Projet.

B. Comité Directeur du Projet

L'AID et le Bénéficiaire constitueront un Comité Directeur du Projet qui se réunira tous les trois mois sous la présidence du Directeur Général de l'ONAREP et du Directeur de l'USAID/Maroc ou de leurs représentants respectifs. Un représentant de la Direction de l'Energie du MEM assistera à ces réunions trimestrielles. Le Chef d'Equipe du contractant et deux autres conseillers résidents de son choix y assisteront également.

En dehors de l'examen de l'état d'avancement du Projet et des questions à régler, la réunion du Comité Directeur fournira l'occasion d'approuver ou de modifier des éléments mineurs du plan de travail que doit entreprendre le contractant. Dans cet esprit, le contractant soumettra à l'approbation du Comité Directeur USAID/ONAREP des projets de description des tâches et de budgets pour les tâches spéciales à entreprendre dans les trois mois suivant la réunion.

Le procès verbal des réunions du Comité Directeur sera dressé par l'ONAREP et distribué à tous les participants.

15

C. Procurement of Goods and Services

C.1. AID Direct Training

USAID and ONAREP will proceed with technical training in those areas where AID's Office of Energy has already negotiated training contracts and as determined by USAID and ONAREP on a case-by-case basis.

C.2. Technical Assistance and Training Contract

Major technical assistance, training and commodities will be provided under contract between USAID and a United States company.

In addition to providing the technical assistance and training discussed above the contractor will select, purchase, and deliver all commodities.

The contractor will present to the Steering Committee an annual work plan which will detail the short-term technical assistance, training and procurement activities for the year. The work plan will schedule the activities identified in Article I.B. above. This plan must be approved by the Steering Committee.

D. Monitoring

The project will be monitored by the USAID Office of Energy and Natural Resources and ONAREP's Division of Human Resources Development whose representatives will meet monthly to review project progress with the contractor's Chief-of Party.

The most frequent monitoring device will be submission by the contractor of quarterly reports describing progress in attaining goals or targets set by the annual work plan. Issues, proposed resolutions, and budget status will also be discussed.

C. Acquisition de Biens et Services

C.1 Formation Directement Fournie par l'AID

L'USAID et l'ONAREP entameront les procédures relatives à la formation technique dans les domaines où le Bureau de l'Energie de l'AID à Washington a déjà négocié des contrats de formation et comme il sera déterminé par l'ONAREP et l'USAID au cas par cas.

C.2 Services d'Assistance Technique et de Formation Fournis par le Contractant

La plupart des services d'assistance technique et de formation, ainsi que le matériel, seront fournis dans le cadre d'un contrat unique entre l'USAID et une compagnie américaine.

Outre la fourniture de l'assistance technique et de la formation discutées ci-dessus, le contractant sélectionnera, achètera et livrera tout le matériel.

Le contractant présentera au Comité un plan de travail annuel qui détaillera les activités d'assistance technique de courte durée, de formation et les achats prévus pour l'année. Le plan de travail donnera le calendrier des activités identifiées à l'Article I.B ci-dessus. Ce plan devra être approuvé par le Comité Directeur.

D. Suivi du Projet

Le Projet sera suivi par la Division de l'Energie et des Ressources Naturelles de l'USAID et par la Division du Développement des Ressources Humaines de l'ONAREP dont les représentants se recontreront tous les mois pour examiner l'état d'avancement du projet avec le Chef d'Equipe du contractant.

Le principal instrument qui servira à cette observation sera constitué par les rapports trimestriels du contractant d'assistance technique et de formation, qui exposeront les progrès accomplis en direction des buts et objectifs contenus dans le plan annuel des travaux. Les

16

questions qui se posent, les solutions envisagées, et la situation financière, feront, elles aussi, l'objet d'entretiens.

From time-to-time AID with ONAREP concurrence will engage the services of independent consultants to assist in monitoring the content of the resident contractor's work plan and progress in achieving goals identified herein. These independent consultants will in particular advise AID and ONAREP on updating and revising the resident contractor's annual work plan and associated budget.

De temps à autres, l'AID avec l'accord de l'ONAREP, fera appel aux services de consultants indépendants pour aider à suivre le contenu du plan de travail du contractant résident et les progrès réalisés en vue de répondre aux objectifs identifiés dans le présent accord. Ces consultants indépendants fourniront leurs conseils à l'AID et à l'ONAREP en particulier sur la mise à jour et la révision du plan de travail annuel du contractant et du budget s'y rapportant.

E. Participant Training

E. Formation des Participants

E.1. English Language Proficiency

E.1 Connaissances en Anglais

An ALIGU average score of 70 prior to departure will be the minimum for participants to be eligible to receive short-term technical training in the U.S. However, higher scores may be required by specific training programs.

La moyenne des points de qualification à l'ALIGU sera de 70 au minimum avant le départ pour que les candidats soient admis à suivre des programmes de formation technique de courte durée aux Etats-Unis. Cependant un nombre plus élevé de points pourra être exigé pour certains programmes de formation spécifiques.

E.2. Training Regulations

E.2 Réglementation concernant la formation.

The Parties of this Agreement and the contractor will follow AID's Training Procedures and Regulations as outlined in AID Handbook 10.

Les Parties signataires du présent Accord et le contractant suivront les procédures et réglements de l'AID en matière de formation tels qu'ils sont décrits dans le "Handbook 10" de l'AID.

F. Implementation Schedule

F. Calendrier de Mise en Oeuvre

The four-year Conventional Energy Management and Training Project will be conducted pursuant to annual work plans approved by USAID/Morocco and ONAREP. These work plans developed by the T.A. and training contractor will include a time-phased and budgeted plan to address the project activities mentioned in Article I.B. above. USAID/Morocco and ONAREP will provide an annual supplement to the work plan on those topics immediately under their responsibility:

Le Projet en faveur de la Gestion et la Formation dans le Domaine des Energies Conventionnelles, d'une durée de quatre ans, se déroulera suivant des plans de travails annuels approuvés par l'USAID/Maroc et l'ONAREP. Ces plans de travail, élaborés par le contractant fournisseur de l'assistance technique et de la formation, comprendront un plan par phases accompagné d'un budget traitant des activités mentionnées à l'Article I.B. ci-dessus. L'USAID/Maroc

manpower planning, selected short-term training, and the evaluation/monitoring program.

et l'ONAREP fourniront un supplément annuel à ce plan de travail portant sur les questions immédiatement sous leur responsabilité: planification en ressources humaines, programmes sélectionnés de formation de courte durée, et programme d'evaluation et de suivi.

A Summary Project Implementation Schedule follows as Attachment 1.4.

Ci-dessous un résumé du calendrier de mise en oeuvre du Projet en pièce jointe 1.4:

ARTICLE IV: EVALUATION

The project will undergo a final evaluation (in November 1987 est.) approximately seven months prior to the Project Assistance Completion Date and one month prior to the expiration of the technical assistance contract. The evaluation will review ONAREP's efforts to attract private investment and joint venture partners to Morocco and contractor performance.

ARTICLE IV : EVALUATION

Le projet sera soumis à une évaluation finale (en novembre 1987 vraisemblablement) environ sept mois avant la Date d'Achèvement de l'Assistance au Projet et un mois avant l'expiration du contrat d'assistance technique. Elle examinera les efforts mis en oeuvre par l'ONAREP pour attirer au Maroc les investissements privés et promouvoir la participation des sociétés conjointes ("joint ventures") et évaluera également le travail effectué par le contractant.

A multidisciplinary team will conduct the final independent evaluation of the project. The team will be led by a corporate manager experienced in the petroleum industry. It will also include an expert familiar with exploration and promotion as represented by the remaining mix of resident advisors.

Une équipe d'experts, spécialisés dans diverses disciplines, mènera l'évaluation indépendante finale du projet. Elle sera dirigée par un gestionnaire d'entreprise expérimenté en matière d'industrie pétrolière. Elle comprendra également un expert en matière d'exploration et de promotion, domaines représentés dans l'équipe de conseillers résidents restés en place.

The following general questions will be addressed in the evaluation, though USAID and ONAREP will develop the specific scope of work:

Les questions d'ordre général qui seront traitées dans l'évaluation seront les suivantes, mais l'ONAREP et l'USAID élaboreront plus en détail les termes de référence de l'évaluation:

1) Are there improvements in the internal capabilities of ONAREP to attract private investment and joint venture partners to Morocco? Is ONAREP better able to promote Morocco's potential oil and gas reserves?

1) Constate-t-on une amélioration des capacités internes de l'ONAREP à attirer les investissements privés et promouvoir la participation des sociétés conjointes. L'ONAREP est-il mieux en mesure de promouvoir les réserves potentielles de gaz et de pétrole du Maroc?

2) Has there been marked improvement of

2) Y a-t-il eu une amélioration marquée

data gathering and analysis techniques resulting from the work of the exploration advisors?

3) Has there been marked improvement of promotion reporting and presentation procedures resulting from the work of the joint venture promotion specialist?

4) Has there been a marked integration of promotion and exploration activities within ONAREP's organizational structure?

5) Is a system in place for the formalized peer review of technical reports prepared by ONAREP explorationists?

6) Are procedures in place within ONAREP to conduct geological and economic risk analysis for prospects generated from exploration reports?

7) Has the training program been effective in strengthening ONAREP's internal capabilities in petroleum exploration and promotion?

8) How many project trained professionals are at work in ONAREP? How are they using their training, and what difference have their new knowledge and skills made to ONAREP's effectiveness, technical strength and overall progress?

9) Has there been an increase in private investment in oil and gas exploration and development in Morocco?

10) Have new oil exploration and development conventions been signed or current conventions been extended?

dans la collecte et les techniques d'analyse des données à la suite des travaux des conseillers en matière d'exploration?

3) Y a-t-il eu une amélioration marquée des procédures visant à rendre compte et à présenter les activités de promotion à la suite des travaux du spécialiste en matière de promotion de la participation des sociétés conjointes?

4) Y a-t-il eu une intégration marquée des activités de promotion et d'exploration au sein de la structure organisationnelle de l'ONAREP?

5) Un système consistant à ce que les rapports techniques préparés par le personnel d'exploration de l'ONAREP soient examinés par leurs collègues a-t-il été mis en place?

6) Au sein de l'ONAREP, des procédures pour mener des analyses géologiques et des analyses de risques économiques pour les prospections faisant suite aux rapports d'exploration ont-elles été mises en place?

7) Le programme de formation a-t-il été efficace à renforcer les capacités internes de l'ONAREP en matière de gestion, exploration et promotion pétrolières?

8) Combien de professionnels formés au titre du projet travaillent actuellement à l'ONAREP? Comment utilisent-ils la formation qu'ils ont reçue et quels changements leurs nouvelles connaissances et capacités ont-elles produit du point de vue de l'efficacité, renforcement technique et progrès général de l'ONAREP?

9) Y a-t-il eu un accroissement des investissements privés dans l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz au Maroc?

10) De nouvelles conventions d'exploration et de mise en valeur du pétrole ont-elles été signées? D'anciennes conventions ont-elles été prorogées?

11) Has the proposed New Petroleum Law been passed?

12) Are there measureable improvements since the beginning of the project in any of the following indices (a) ONAREP's production and distribution of oil and/or gas; (b) ONAREP's production based revenues; (c) the proportion of ONAREP produced energy to total energy consumed in Morocco; (d) Morocco's expenditure levels for imported oil?

ARTICLE V: ILLUSTRATIVE FINANCIAL PLAN

The Illustrative Financial Plan, Attachments 1.1, 1.2, and 1.3 to this Annex, sets forth the planned contributions of the Parties. Changes may be made to the Plan by written agreement of the representatives of the Parties identified in Section 8.2 without formal amendment of the Agreement, provided such changes do not cause (1) AID's Grant contribution to exceed the amount set forth under Section 3.1. or (2) the Government's contribution to be less than the amount set forth under Section 3.2.

11) Le nouveau code sur les investissements dans le secteur énergétique a-t-il été adopté?

12) Des améliorations mesurables ont-elles été constatées depuis le commencement du Projet en ce qui concerne les indices suivants: a) production et distribution par l'ONAREP de pétrole et/ou de gaz, b) revenus de l'ONAREP basés sur la production, c) proportion d'énergie produite par l'ONAREP par rapport au total d'énergie consommée au Maroc, ou d) niveau des dépenses du Maroc pour l'importation de pétrole?

ARTICLE V: PLAN FINANCIER INDICATIF

Le Plan Financier Indicatif, et les pièces jointes No. 1.1, 1.2, et 1.3 à cette Annexe, présentent les contributions prévues des Parties. Des modifications peuvent être apportées à ce plan par accord écrit des représentants des parties identifiées à la Section 8.2 sans avenant officiel au présent accord, sous réserve que ces modifications n'entrainent pas 1) un dépassement de la contribution AID par rapport au montant spécifié à la Section 3.1, ou 2) une contribution du Gouvernement Marocain inférieure au montant spécifié à la Section 3.2.

20

ATTACHMENT 1.1. TO ANNEX 1
PROJECT AGREEMENT
FINANCIAL SUMMARY
($000 or DH Equivalent)
(8.9 Dh = $1.00)

Project 608-0176
USAID/ONAREP

Category	Obligations prior to this Agreement		Funds Obligated by this Agreement		Funds obligated to Date		Balance of Project funds to be obligated		Total Life of Project Funding	
	AID	GOM	AID	GOM	AID	GOM[1]	AID	GOM[2]	AID	GOM
1.Short-Term Training Directly Funded by AID	230	44	(29)	23	201	67	0	20	201	87
2.Academic Training Directly Funded by AID	186	62	(140)	(34)	46	28	0	0	46	28
3.Project Evaluation and monitoring	113	0	(42)	42	71	42	0	34	71	76
4.Contingency	172	0	(142)	0	30	0	0	0	30	0
5.Short-term Training provided via Technical Assistance Contractor	232	52	(22)	100	210	152	0	20	210	172
6.Commodities	19	64	(4)	(19)	15	45	0	0	15	45
7.Technical Assistance	3048	231	379	583	3427	814	0	231	3427	1045
8.International Travel	0	0	0	17	0	17	0	10	0	27
Total	4000	453	0	712	4000	1165	0	315	4000	1480

Errors due to rounding.
1) CY 84-86 operating budget
2) CY 87-88 operating budget
() indicates negative number

21

Pièce jointe 1.1 à l'Annexe 1

ACCORD DE PROJET
RESUME FINANCIER
($000 ou équivalent en DH)
(8.9 Dh = $1.00)

Projet 608-0176
USAID/ONAREP

Catégories	Engagements antérieurs au présent Accord		Fonds engagés au titre du présent Accord		Fonds engagés à ce jour		Reliquat des fonds à engager au titre du projet		Financement pendant la durée totale du projet	
	AID	GM	AID	GM	AID	GM[1]	AID	GM[2]	AID	GM
1.Formation de courte durée financée par l'AID	230	44	(29)	23	201	67	0	20	201	87
2.Formation universitaire financée directement par l'AID	186	62	(140)	(34)	46	28	0	0	46	28
3.Evaluation et suivi du projet	113	0	(42)	42	71	42	0	34	71	76
4.Imprévus	172	0	(142)	0	30	0	0	0	30	0
5.Formation de courte durée fournie par le Contractant d'Assistance technique	232	52	(22)	100	210	152	0	20	210	172
6.Fournitures	19	64	(4)	(19)	15	45	0	0	15	45
7.Assistance technique	3048	231	379	583	3427	814	0	231	3427	1045
8.Voyages Internationaux.	0	0	0	17	0	17	0	10	0	27
Total	4000	453	0	712	4000	1165	0	315	4000	1480

Erreurs dues à des chiffres arrondis.
1) Budget de fonctionnement pour les années 84 à 86.
2) Budget de fonctionnement pour les années 87 à 88.
() indicates negative number

22

ATTACHMENT 1.2 to Annex 1

Conventional Energy Management and Training
USAID Expenditures
Summary
($000)
American Fiscal Year: October 1 - September 30

Project 608-0176
USAID/ONAREP

Category	Actual May 1984 to June 1986	Estimate FY 84 - FY 86	Estimate FY 87	Estimate FY 88	Total Life of Project
1. Short-term training Direct AID funding	146	166	20	15	201
2. Academic Training Direct AID Funding	24	36	10	-	46
3. Project Evaluation and Monitoring	31	31	-	40	71
4. Contingency	17	17	7	6	30
5. Short-term Training via Technical Assistance Contractor	143	170	40	-	210
6. Commodities Direct AID Funding	15	15	-	-	15
7. Technical Assistance	1,778	2,105	1,088	234	3,427
TOTAL	2,154	2,540	1,165	295	4,000

Note: Actual expenditures through June 1986, estimates thereafter through project assistance completion date (PACD).

23

Pièce jointe 1.2 à l'Annexe 1

ENGAGEMENTS PREVUS PAR USAID

(Année fiscale américaine) - (1er Octobre au 30 Septembre de l'année)
($000)

Projet
608-0176
AID/ONAREP

Catégories	Engagements réellement effectués Mai 84 à Juin 86	Engagements prévus AF84 - AF86	Engagements prévus AF87	Engagements prévus AF88	Durée du projet
1. Formation de courte durée financée directement par l'AID	146	166	20	15	201
2. Formation universitaire financée directement par l'AID	24	36	10	-	46
3. Evaluation et suivi du projet par l'AID	31	31	-	40	71
4. Imprévus	17	17	7	6	30
5. Formation de courte durée fournie par le Contractant d'assistance Technique	143	170	40	-	210
6. Fournitures financés directement par l'AID	15	15	-	-	15
7. Assistance Technique	1,778	2,105	1,086	234	3,427
TOTAL	2,154	2,540	1,165	295	4,000

Note: Dépenses réellement effectuées jusqu'en juin 1986,
estimations par la suite jusqu'à la date d'achèvement de l'assistance au projet.

24

ATTACHMENT 1.3 to Annex 1

Conventional Energy Management and Training
GOM Expenditures
Summary
(000 Dh's)
Moroccan Fiscal Year: January 1st - December 31
Exchange Rate: 8.9 Dh = $1.00

Project 608-0176
USAID/ONAREP

Category	1984	1985	1986	1987	1988	Total life of project Funding 1984-88
1. Short-term Training (Salary maintenance)	104	260	208	208	0	780
2. Academic Training (Salary maintenance)	0	125	125	0	0	250
3. Project Evaluation and Monitoring (Counterparts)	84	168	170	170	84	676
4. International Travel	12	56	96	76	0	240
5. Short-term Technical Assistance (Salary maintenance, counterparts, lecture hall)	0	600	719	208	0	1527
6. Commodities (cars)	0	337	67	0	0	404
7. Long-term Technical Assistance (counterparts/office space/furniture/ in-country travel)	490	2940	2940	2927	0	9297
Total	690	4486	4325	3589	84	13174

All expenditures are estimates.
Errors due to rounding.

25

Pièce jointe 1.3 à l'Annexe 1
ENGAGEMENTS PREVUS PAR L'ETAT MAROCAIN
(Année Fiscale Marocaine) - (1er Janvier - 31 Décembre)
(En Milliers de DH)
(Taux de Change: 8.9 DH = $1.00)

Projet 608-0176
USAID/ONAREP

Catégories	1984	1985	1986	1987	1988	Financement pendant la durée totale du projet 1984-88
Frais relatifs: 1. à la formation de courte durée fournie directement par l'AID	104	260	208	208	0	780
2. à la formation universitaire fournie directement par l'AID	0	125	125	0	0	250
3. Evaluation et suivi du projet	84	168	170	170	84	676
4. aux voyages internationaux pour les stagiaires/boursiers aux Etats-Unis	12	56	96	76	0	240
5. à la formation de courte durée par le Contractant d'Assistance Technique	0	600	719	208	0	1527
6. 6 voitures de services mise à la disposition de 6 conseillers résidents	0	337	67	0	0	404
7. aux services contractuels d'Assistance Technique	492	2940	2940	2927	0	9297
Total	692	4486	4325	3589	84	13174

Toutes les dépenses sont des estimations.

26

ATTACHMENT 1.4 TO ANNEX 1
PROJECT 608-0176
PROJECT IMPLEMENTATION CALENDAR

DATE 1986	RESPONSIBLE PARTY	ACTION
9/86	USAID	PP Supplement approved by USAID
9/86	USAID, ONAREP, MEM,	Project Agreement Amendment No. 1 MOF signed
9/86	USAID, Contractor	Contract Amendment No. 3 signed
10/86	Contractor	Senior Petroleum Management/ Planning Advisor and Reservoir Engineer depart
10/86	Contractor	Issues Quarterly Report
10/86	USAID, ONAREP,	Steering Committee Meeting Contractor
12/86	Contractor	Issues Annual Work Plan for USAID/ ONAREP approval
12/86	Contractor	Explorationist arrives
[illegible]/86	USAID, IIE, Contractor, ONAREP	Develops 1987 Training Program
1987		
1/87	1 Masters (Hafid)	Returns to Project
1/87	Contractor	Issues Quarterly Report
1/87	USAID, ONAREP,	Steering Committee Meeting Contractor
4/87	Contractor	Issues Quarterly Report
4/87	USAID, ONAREP	Steering Committee Meeting Contractor
6/87	Surface Facilities	Departs Engineer
7/87	Contractor	Issues Quarterly Report
7/87	USAID, ONAREP	Steering Committee Meeting Contractor
10/87	Contractor	Issues Quarterly Report
10/87	USAID, ONAREP	Steering Committee Meeting Contractor

27

11/87	USAID, ONAREP	Evaluate Project and contractor performance
12/87	Regional Geologist, Geophysicist, and Explorationist	Depart
<u>1988</u>		
1/88	Joint Venture Promotions Advisor/Chief-of-Party	Departs
6/88		Project Assistance Completion Date (PACD)

28

Pièce jointe 1.4 à l'Annexe 1
PROJET 608-0176
CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE DU PROJET

DATE	PARTIE RESPONSABLE	OPERATIONS
1986		
9/86	USAID	Approuve le supplément au Rapport du projet
9/86	USAID, ONAREP, MEM, Min/fin.	Signent l'Avenent No.1 à l'accord
9/86	USAID, Contractant	Signent l'Avenant No. 3 au Contrat
10/86	Contractant	Départ du haut conseiller en gestion et planifications pétrolières et de l'ingénieur des réservoirs
10/86	Contractant	Emet son rapport trimestriel
10/86	USAID, ONAREP, contractant	Réunion du Comité Directeur
12/86	Contractant	Soumet son plan de travail à l'approbation de l'USAID et de l'ONAREP.
12/86	Contractant	Le spécialiste en exploration arrive
12/86	USAID, IIE, Contractant, ONAREP	Développent le programme de Formation pour 1987
1987		
1/87	1 Master (Hafid)	Revient pour travailler au projet
1/87	Contractant	Emet son rapport trimestriel
1/87	USAID, ONAREP Contractor	Réunion du Comité Directeur
4/87	Contractant	Emet son rapport trimestriel
4/87	USAID, ONAREP Contractant	Réunion du Comité Directeur
6/87	Ingénieur des installations de surface	Quitte le Maroc
7/87	Contractant	Emet son rapport trimestriel
7/87	USAID, ONAREP, Contractant	Réunion du Comité Directeur
10/87	Contractant	Emet son rapport trimestriel

10/87	USAID, ONAREP, Contractant	Réunion du Comité Directeur
11/87	USAID, ONAREP	Evaluent le projet et le travail accompli par le Contractant
12/87	Géologue régional, géophysicien et spécialiste en exploration	Quittent le Maroc

1988

1/88	Chef d'équipe/ conseiller en promotion de la participation des sociétés conjointes	Quitte le Maroc
6/88	Date d'achèvement de l'assistance au Projet.	

30